

Garde nationale bolivarienne

Année de création : 1937

Ministère de rattachement : ministère de la Défense

Statut du dirigeant : militaire

Adresse du commandement :

Comandancia general de la Guardia Nacional
Av. Los Samanes con calle Sanabria, Urb. El Paraiso
CARACAS



Site Web : www.guardia.mil.ve



Histoire

La Garde nationale bolivarienne est créée en 1937 mais le pays expérimente auparavant plusieurs modèles de forces de sécurité.

En mars 1810, l'Assemblée suprême de Caracas recommande la création d'un corps armé pour la garde du Congrès.

Le 9 mars 1811, une compagnie de garde nationale est créée. En juillet de la même année, elle s'attribue le service rural pour protéger les propriétaires terriens et réprimer les crimes.

Disparue avec la Première République du Venezuela (1810-1812), elle réapparaît en 1820 avant d'être supprimée à nouveau en 1839.

De 1841 à 1847, sous le mandat du général José Antonio Páez, une Garde nationale de police (*Guardia Nacional de Policía*) est reconstituée pour assurer la sécurité en milieu rural, réprimer le crime et garder les prisonniers. Au début des années 1930, Rufino Blanco Fombona, écrivain et homme politique vénézuélien, préconise la création d'une gendarmerie sur le modèle de la Guardia civile espagnole. De 1935 à 1941, une mission militaire espagnole, commandée par le capitaine Cecilio Suarez de la Guardia civile, coopère

à la mise en place de la nouvelle force de sécurité.

La Garde nationale vénézuélienne est créée le 4 août 1937 par le général en chef Eleazar López Contreras. En 1945, la Garde nationale défend le gouvernement du président Isaias Medina Angarita contre un coup d'État.

En 1946, elle est rebaptisée Forces armées de la coopération. La même année, l'Académie de la Garde nationale et les gardes Formation École nationale ont été créés. Une coopération s'établit avec le FBI et les carabiniers du Chili. Dans les années 1950, la GNB étend son action à la protection pénitentiaire, la sécurité maritime, la protection des forêts, la police de la route et la cynotechnie. Douze commandements régionaux sont institués.

Dans les années 1970, la GNB se dote d'un service de l'air. Le 9 avril 2008, un projet de loi vise à remettre à la police 70 % des compétences propres à la GNB (lutte contre l'immigration illégale, le trafic de drogue, les séquestrations et les groupes armés). L'opposition s'oppose à ce texte jugé contraire à la Loi organique de la Force armée nationale bolivarienne, qui fixe notamment les prérogatives de la Garde nationale. Elle redoute la disparition à terme de la GNB au profit de la Police considérée, avec la Réserve, comme le bras armé du Parti socialiste uni vénézuélien (PSUV). L'autre danger évoqué était une mise en compétition des deux institutions, la Garde nationale sous le commandement du ministère de la Défense et la Police nationale sous le commandement du ministère de l'Intérieur et de la Justice.

Organisation

Organisation centrale

La *Commandancia General* dispose d'une dizaine d'unités nationales :

- des services administratifs et de logistique :
- commandement logistique,
- commandement du personnel,
- commandement de la formation,
- divers services pour l'action sociale, le logement, la santé... ;
- un Service national chargé du contrôle des exploitations minières et la répression des délits afférents ;
- des services opérationnels ;
- des unités spécialisées.

Organisation territoriale

La distribution territoriale des unités a récemment été modifiée afin d'assurer une couverture plus complète du territoire national. Ainsi La Garde nationale bolivarienne, compte 9 commandos zonaux (REDI) et 24 commandements régionaux dans chacun des 24 "États" que compte le pays. L'augmentation très importante des effectifs, enregistrée ces dernières années, a permis d'améliorer sensiblement la couverture territoriale du pays puisque ces 24 "Commandos régionaux" disposent de 236 Détachements (contre 74 initialement) et de 514 Compagnies (contre 159).

La GNB dispose aussi depuis peu d'un corps spécifique : le Commandement des gardiens du peuple. Ce dernier rassemble 9 000 jeunes engagés, œuvrant au service de la population, à l'instar d'une police de proximité, en collaboration avec les « Milices Boliviennes » (volontaires civils). Ces dernières relèvent, quant à elles, du Commandement opérationnel des forces armées nationales boliviennes (état-major FANB).



Formations spécialisées

- Unités de maintien de l'ordre articulées autour de l'unité de MO de la zone capitale (4 000 à 5 000 hommes). La GNB dispose d'une réserve mobilisable d'environ 24 000 hommes. Ces unités sont dotées notamment d'environ 140 véhicules légers blindés, de camions lance-eaux de fabrication chinoise.
- Commandement aérien de la Garde nationale du Venezuela (*Comando Aéreo de la Guardia Nacional de Venezuela*) qui dispose d'avions et d'hélicoptères.
- Commandement de surveillance côtière (*Comando de Vigilancia Costera*).
- *Garde nationale des Douanes (Resguardo Nacional Aduanero)*.
- Commandement national antidrogue (*Comando Nacional Anti-drogas*) qui comprend 23 détachements.
- Commandement national anti-extorsion et anti-séquestration (*Comando Nacional Antiextorsion y Secuestro*) qui comprend 23 équipes régionales. Dans son plan d'action 2013/2019, la GNB prévoit de substituer le CONAS par le CONACDO (« Commando national de la lutte contre la délinquance organisée ») aux champs d'action élargis.
- *Groupe d'action (Grupo de Acciones de Comando)*.
- Commandement de la Garde nationale du peuple (*Comando Nacional Guardia delPueblo*).
- Garde de l'environnement (*Guarderla Ambiental*).

Missions

Selon l'article 329 de la Constitution nationale de 1999, la Garde nationale a comme principale responsabilité le maintien de l'ordre intérieur du pays. Elle cumule trois fonctions

essentielles dans les domaines de la sécurité et de la préservation du territoire :

- la défense des frontières, qui donne à la Garde nationale un rôle majeur dans la lutte contre les bandes armées qui sévissent dans la zone limitrophe de la Colombie. En cela, elle joue un rôle primordial dans la défense des intérêts de la Nation ;
- la préservation de l'environnement, qui rend la Garde nationale indispensable au ministère de l'Environnement car toute la gestion des ressources et des problèmes de pollution se fait avec l'appui de ses troupes ;
- le soutien aux forces de police, qui permet une collaboration effective entre le ministère de la Défense et le ministère de l'Intérieur. En cela, la Garde nationale a un

rôle proche de celui de la Gendarmerie nationale en France.



Personnel

La GNB rassemble des militaires de la Force armée nationale bolivarienne (FANB), soit environ de 91 000 personnels sur un total de 120 000 hommes et femmes.

Les recrues doivent subir un cours de deux années de formation de base à l'École Ramo Verde à Los Teques. Les aspirants-officiers vont ensuite aller étudier pendant quatre années supplémentaires à l'Académie de formation des officiers de la Garde nationale, à Caracas. Puis, les officiers feront des études de troisième cycle à l'École supérieure des agents au Caricuao, près de Caracas.

Organismes de formation

- L'Académie de formation des officiers de la Garde nationale à Caracas.
- L'École Ramo Verde à Los Teques.

Principaux équipements

- **Armement** : Kalashnikov AK-103 et 104, FN Herstal, FN FAL, Walther G22, mortiers de 81 mm.
- **Véhicules légers** : 4x4 Toyota.
- **Véhicules blindés de transport et de combat** : Norinco VN-4 4x4 transport de troupe et blindés légers, Unimog UR-416 blindé à roues.
- **Moyens aériens** : hélicoptères et 50 avions légers.
- **Moyens nautiques** : patrouilles fluviales et côtières.